

### Tourisme

### Retour sur la saison d'été 2008 dans l'Allier

### une saison en demi-teinte

**D**e mai à septembre 2008, la fréquentation touristique de l'Allier a connu des fortunes diverses. Dans l'hôtellerie, l'Allier présente un comportement similaire à celui de la région : augmentation modérée des séjours et repli des nuitées. La clientèle étrangère a moins fréquenté les hôtels du département. Les hôtels 0 et 3 étoiles s'en sortent bien.

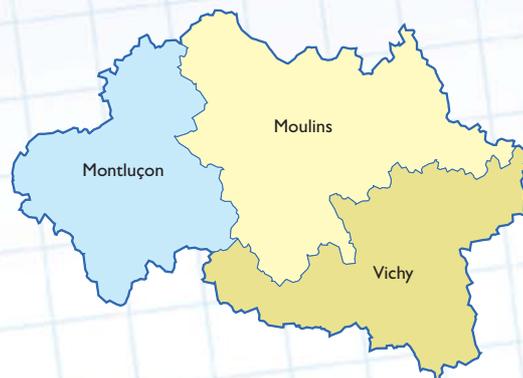
Pour l'hôtellerie de plein air, la situation est inversée : progression des nuitées et léger repli des séjours. Les campings 3 et 4 étoiles sont particulièrement prisés. Dans les meublés, la fréquentation affiche un recul moins marqué qu'au niveau régional.

Robert BLANQUET, Martine CAUWET, INSEE

➤ Au cours de la saison d'été 2008, les hôtels, les campings et les meublés (hors centrales de réservation) de l'Allier ont accueilli 344 709 touristes pour un total de 823 687 nuitées.

➤ Par rapport à la saison précédente et tous types d'hébergements confondus, la fréquentation a diminué de 4,9 % pour les séjours et augmenté de 0,6 % pour les nuitées.

#### Zones touristiques de l'Allier



Source : Insee

#### Directeur de la publication

> Michel GAUDEY  
Directeur régional de l'INSEE

#### Rédaction en chef

> Sébastien TERRA



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

#### Composition et mise en page

> Free mouse 06 87 18 23 90

> INSEE

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

## Hébergements touristiques de l'Allier - Saison d'été 2008

	Allier	Auvergne
<b>Hôtels</b>		
<b>Ensemble</b>	<b>115</b>	<b>644</b>
dont chaîne	20	60
indépendants	95	584
Catégories 0 *	10	69
Catégories 1 *	15	79
Catégories 2 *	75	420
Catégories 3 *	11	68
Catégories 4 *	4	8

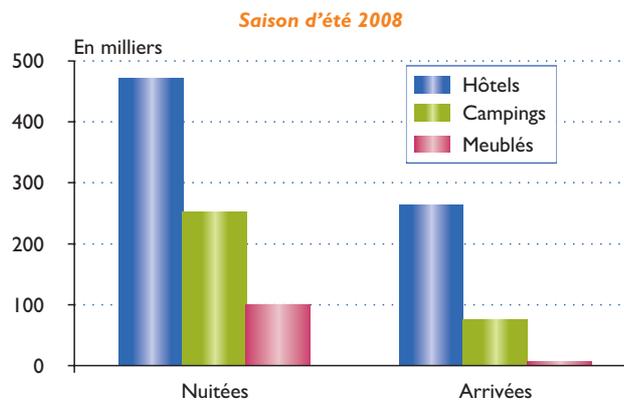
	Allier	Auvergne
<b>Campings</b>		
<b>Ensemble</b>	<b>57</b>	<b>303</b>
Catégories 1 * et 2 *	41	192
Catégories 3 * et 4 *	16	111

	Allier	Auvergne
<b>Meublés <sup>(1)</sup></b>		
<b>Ensemble</b>	<b>741</b>	<b>5 380</b>
Catégories 1 *	115	1 025
Catégories 2 *	469	3 167
Catégories 3 *	146	1 120
Catégories 4 *	11	68

<sup>(1)</sup> Hors centrales de réservation.

Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

## Fréquentation par type d'hébergement



Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

## Fréquentation par type d'hébergement - Saison d'été 2008

	Hôtels	Campings	Meublés <sup>(1)</sup>
<b>Nuitées</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>472 259</b>	<b>251 820</b>	<b>99 608</b>
Françaises	420 874	176 228	//
Étrangères	51 385	75 592	//
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>- 1,3 %</b>	<b>+ 7,5 %</b>	<b>- 5,9 %</b>
Françaises	+ 0,2 %	+ 8,1 %	//
Étrangères	- 11,9 %	+ 6,3 %	//
<b>Arrivées</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>263 045</b>	<b>75 406</b>	<b>6 258</b>
Françaises	231 642	43 715	//
Étrangères	31 403	31 691	//
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>+ 0,9 %</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>- 1,0 %</b>
Françaises	+ 3,4 %	- 0,1 %	//
Étrangères	- 14,2 %	- 0,5 %	//

<sup>(1)</sup> Hors centrales de réservation.

Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

## Fréquentation dans l'hôtellerie

### Fréquentation par zone touristique - Saison d'été 2008

	Zone de Vichy	Zone de Moulins	Zone de Montluçon	Allier	Auvergne
<b>Nuitées</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>215 947</b>	<b>122 585</b>	<b>133 727</b>	<b>472 259</b>	<b>1 991 964</b>
Françaises	198 192	103 700	118 982	420 874	1 729 002
Étrangères	17 755	18 885	14 745	51 385	262 962
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>- 3,8 %</b>	<b>+ 1,3 %</b>	<b>+ 0,6 %</b>	<b>- 1,3 %</b>	<b>- 1,4 %</b>
Françaises	- 2,8 %	+ 2,2 %	+ 4,0 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %
Étrangères	- 13,8 %	- 5,5 %	- 14,6 %	- 11,9 %	- 11,4 %
<b>Arrivées</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>92 177</b>	<b>86 158</b>	<b>84 710</b>	<b>263 045</b>	<b>1 160 185</b>
Françaises	83 806	73 134	74 702	231 642	998 469
Étrangères	8 371	13 024	10 008	31 403	161 716
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>- 4,2 %</b>	<b>+ 4,7 %</b>	<b>+ 3,1 %</b>	<b>+ 0,9 %</b>	<b>+ 0,9 %</b>
Françaises	- 2,3 %	+ 6,9 %	+ 6,7 %	+ 3,4 %	+ 3,2 %
Étrangères	- 20,2 %	- 9,6 %	- 13,3 %	- 14,2 %	- 11,2 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

### Légère augmentation des séjours, baisse des nuitées

Les hôtels de l'Allier ont accueilli 263 045 touristes qui ont passé 472 259 nuits, soit + 0,9 % et - 1,3 % par rapport à la saison 2007. Ces évolutions sont proches de celles de la région. L'Allier compte pour 23 % des séjours et 24 % des nuitées enregistrés en Auvergne.

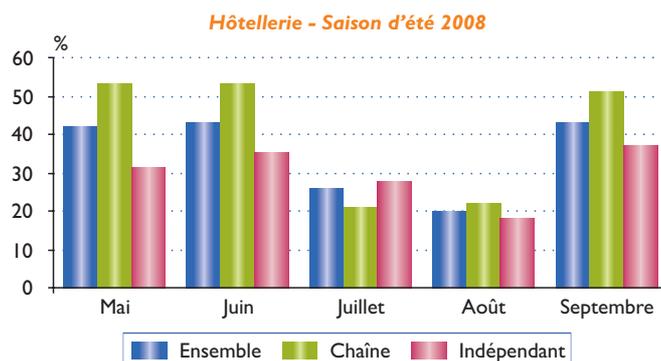
Seuls les hôtels 0 et 3 étoiles présentent une fréquentation en hausse de 2,4 % et 12,0 % grâce notamment à la présence de la clientèle française (+ 4,8 et + 13,8 %).

Tous types d'hôtels confondus, la fréquentation étrangère diminue avec une baisse de 14,2 % des séjours et de 11,9 % des nuitées. Seuls les 3 étoiles restent attractifs avec une augmentation de 2,1 %.

Le repli est particulièrement marqué pour les zones de Vichy et Montluçon qui perdent respectivement 13,8 % et 14,6 % de nuitées par rapport à l'été précédent. Cependant, cette diminution doit être relativisée, car les touristes étrangers représentent seulement 10,9 % du total des nuitées du département. Les Britanniques réalisent 20,9 % des nuitées étrangères.

La part de la clientèle d'affaires atteint 33 % du total des nuitées de la saison (38 % pour les hôtels de chaîne, 29 % pour les hôtels indépendants).

### Part mensuelle de la clientèle d'affaire selon le type d'hôtel



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Fréquentation selon le type et la catégorie d'hôtel - Saison d'été 2008

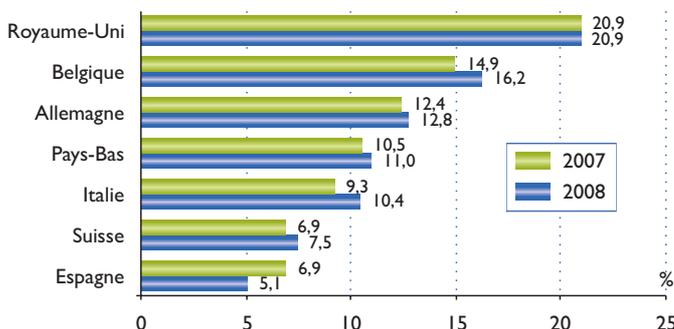
Type d'hôtel	2008	Évolution 2007/2008
<b>Nuitées</b>		
Chaîne	219 342	- 1,3 %
Indépendants	252 917	- 1,3 %
<b>Ensemble</b>	<b>472 259</b>	<b>- 1,3 %</b>
Catégories 0 *	62 177	+ 2,4 %
Catégories 1 *	38 284	- 15,4 %
Catégories 2 *	258 128	- 2,7 %
Catégories 3 * et 4 *	113 670	+ 6,2 %
<b>Arrivées</b>		
Chaîne	129 242	- 1,2 %
Indépendant	133 803	+ 3,0 %
<b>Ensemble</b>	<b>263 045</b>	<b>+ 0,9 %</b>
Catégories 0 *	40 699	+ 2,8 %
Catégories 1 *	18 717	+ 1,6 %
Catégories 2 *	148 370	- 2,1 %
Catégories 3 * et 4 *	55 259	+ 8,1 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Répartition des nuitées étrangères

selon les principaux pays

Hôtellerie - Saison d'été 2008



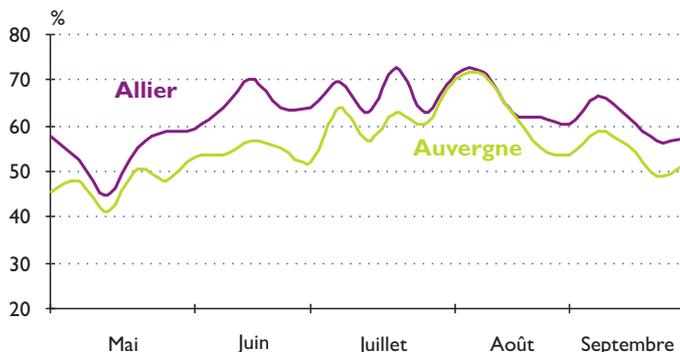
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Taux d'occupation : stable pour l'hôtellerie indépendante, en baisse pour l'hôtellerie de chaîne

De mai à septembre 2008, le taux d'occupation s'élève à 62,4 % (70,6 % pour les hôtels de chaîne, 56,9 % pour les indépendants).

## Taux d'occupation hebdomadaire

Hôtellerie - Saison d'été 2008



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Tous types d'hôtels confondus, il gagne 0,2 point par rapport à la saison précédente (- 1,3 point pour les hôtels de chaîne, + 1 point pour les indépendants).

Les 0, 2 et 3 étoiles profitent de cette progression avec respectivement un taux d'occupation en hausse de 1,3 point, 0,1 point et 2,5 points. Malgré un bon mois de juillet, le pic de la saison se situe toujours au mois d'août avec 67,3 %.

## Stabilité de la durée moyenne de séjour

Au cours de la saison 2008, la durée moyenne de séjour s'établit à 1,80 jour (1,82 jour pour les Français, 1,64 jour pour les étrangers). Cette durée a très peu varié par rapport à la saison précédente. Elle reste de même niveau chaque mois pour la clientèle française et fluctue mensuellement pour la clientèle étrangère.

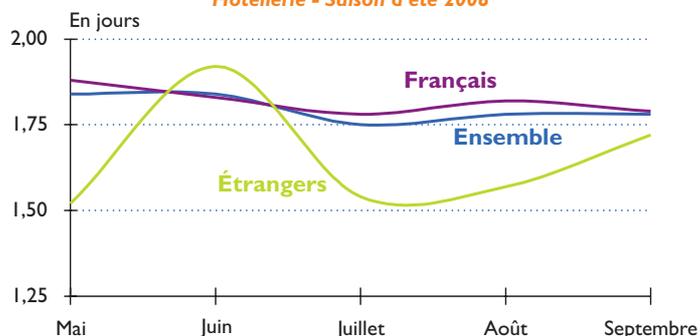
## Taux d'occupation selon le type et la catégorie d'hôtel - Saison d'été 2008

Type d'hôtel	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Saison
Chaîne	60,1 %	71,5 %	75,7 %	77,7 %	68,2 %	70,6 %
Indépendant	50,1 %	57,4 %	60,4 %	60,2 %	56,3 %	56,9 %
<b>Ensemble</b>	<b>54,1 %</b>	<b>63,1 %</b>	<b>66,5 %</b>	<b>67,3 %</b>	<b>61,1 %</b>	<b>62,4 %</b>
Catégories 0 *	61,2 %	71,5 %	77,3 %	81 %	66,2 %	71,5 %
Catégories 1 *	59,4 %	64,5 %	64,9 %	65,3 %	57,8 %	62,4 %
Catégories 2 *	54,3 %	63,4 %	66,9 %	65,5 %	62,3 %	62,5 %
Catégories 3 * et 4 *	48,9 %	58,2 %	61,3 %	65,5 %	57,1 %	58,2 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Durée moyenne de séjour sur la saison

Hôtellerie - Saison d'été 2008



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Évolution de la durée moyenne de séjour (1)

	2006	2007	2008
<b>Ensemble</b>	<b>1,87</b>	<b>1,84</b>	<b>1,80</b>
Français	1,89	1,87	1,82
Étrangers	1,74	1,59	1,64

(1) En jours.

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Durée moyenne de séjour selon la clientèle, le type et la catégorie d'hôtel - Saison d'été 2008 (1)

Type d'hôtel	Français	Étrangers	Ensemble
Chaîne	1,70	1,68	<b>1,70</b>
Indépendant	1,93	1,60	<b>1,89</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1,82</b>	<b>1,64</b>	<b>1,80</b>
Catégories 0 *	1,53	1,47	<b>1,53</b>
Catégories 1 *	2,10	1,54	<b>2,05</b>
Catégories 2 *	1,76	1,57	<b>1,74</b>
Catégories 3 * et 4 *	2,09	1,86	<b>2,06</b>

(1) En jours.

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

### Fréquentation par zone touristique - Saison d'été 2008

	Zone de Vichy	Zone de Moulins	Zone de Montluçon	Allier	Auvergne
<b>Nuitées</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>137 272</b>	<b>59 981</b>	<b>54 567</b>	<b>251 820</b>	<b>1 558 145</b>
Françaises	94 534	46 841	34 853	176 228	1 146 690
Étrangères	42 738	13 140	19 714	75 592	411 455
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>+ 8,8 %</b>	<b>+ 22,1 %</b>	<b>- 7,4 %</b>	<b>+ 7,5 %</b>	<b>+ 4,5 %</b>
Françaises	+ 8,1 %	+ 19,0 %	- 3,9 %	+ 8,1 %	+ 4,6 %
Étrangères	+ 10,4 %	+ 34,5 %	- 13,0 %	+ 6,3 %	+ 4,0 %
<b>Arrivées</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>38 932</b>	<b>15 052</b>	<b>21 422</b>	<b>75 406</b>	<b>382 894</b>
Françaises	22 351	10 358	11 006	43 715	256 030
Étrangères	16 581	4 694	10 416	31 691	126 864
<b>Évolution 2007/2008</b>	<b>+ 5,5 %</b>	<b>+ 0,5 %</b>	<b>- 9,6 %</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>+ 3,8 %</b>
Françaises	+ 5,8 %	- 7,9 %	- 3,2 %	- 0,1 %	+ 6,4 %
Étrangères	+ 5,1 %	+ 26,0 %	- 15,5 %	- 0,5 %	- 1,2 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

### La fréquentation progresse au niveau des nuitées

Au cours de l'été 2008, les campings de l'Allier ont dénombré 75 406 séjours pour un total de 251 820 nuitées, soit respectivement une évolution de - 0,2 % et de + 7,5 % par rapport à la saison précédente.

L'Allier représente 20 % des séjours et 16 % des nuitées effectués en Auvergne.

Les touristes français mais aussi étrangers recherchent un meilleur confort : la fréquentation des campings 3 et 4 étoiles progresse de 14,9 %. La zone de Moulins réalise une bonne saison avec 22,1 % de nuitées supplémentaires.

En revanche, celle de Montluçon connaît un repli de fréquentation, tant en termes de séjours que de nuitées (- 9,6 % et - 7,4 %).

La clientèle étrangère représente 30 % du total des nuitées de la saison. Les Néerlandais sont à l'origine de six nuitées étrangères sur dix.

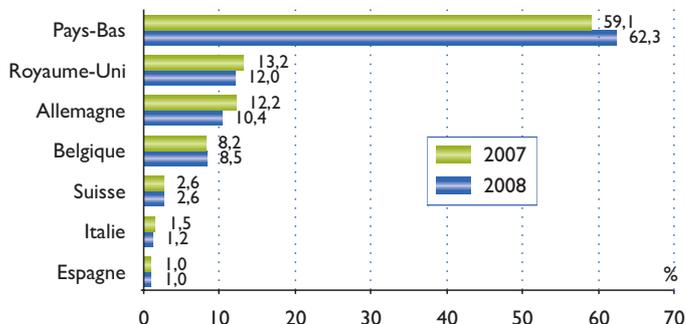
### Fréquentation selon le type et la catégorie d'emplacement

Type d'emplacement	2008	Évolution 2007/2008
<b>Nuitées</b>		
Nus	195 221	+ 4,8 %
Locatifs	56 599	+ 18 %
<b>Ensemble</b>	<b>251 820</b>	<b>+ 7,5 %</b>
Catégories 1 * et 2 *	87 522	- 4,0 %
Catégories 3 * et 4 *	164 298	+ 14,9 %
<b>Arrivées</b>		
Nus	67 570	- 0,1 %
Locatifs	7 836	- 1,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>75 406</b>	<b>- 0,2 %</b>
Catégories 1 * et 2 *	30 057	- 6,6 %
Catégories 3 * et 4 *	45 349	+ 4,5 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Répartition des nuitées de la clientèle étrangère selon les principaux pays

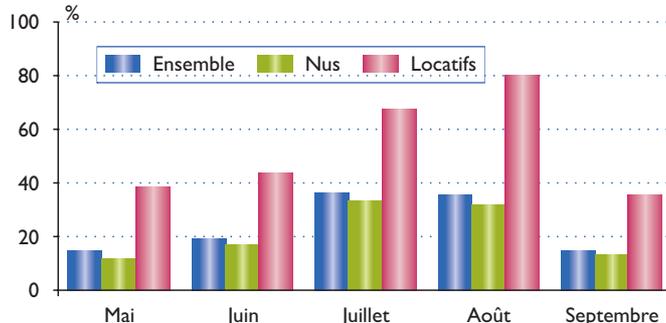
Hôtellerie de plein air - Saison d'été 2008



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Taux d'occupation selon le type d'emplacement

Hôtellerie de plein air - Saison d'été 2008



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Un taux d'occupation qui augmente, surtout pour les emplacements locatifs

Durant la saison, le taux d'occupation des campings est de 24,9 % (23,0 % en 2007). Pour les 3 et 4 étoiles il augmente de 5,6 points. Sur la période, celui des emplacements locatifs atteint 53,2 % contre 22,2 % pour les emplacements nus (47,0 % et 21,0 % en 2007). En août, le taux d'occupation des emplacements locatifs s'élève à 79,7 % (72,4 % en août 2007).

## Taux d'occupation selon le type et la catégorie d'emplacement - Saison d'été 2008

Type d'emplacement	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Saison
Nus	12,0 %	16,9 %	33,4 %	31,8 %	13,0 %	22,2 %
Locatifs	38,2 %	43,5 %	67,4 %	79,7 %	35,6 %	53,2 %
<b>Ensemble</b>	<b>14,6 %</b>	<b>19,2 %</b>	<b>38,2 %</b>	<b>35,8 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>24,9 %</b>
Catégories 1* et 2*	9,1 %	11,5 %	24,6 %	24,8 %	9,5 %	16,8 %
Catégories 3* et 4*	20,2 %	28,9 %	52,2 %	50,7 %	21,2 %	34,9 %

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Une durée moyenne de séjour qui s'allonge

La durée moyenne de séjour s'allonge et passe à 3,34 jours (3,10 jours pour la saison 2007). La durée de séjour de la clientèle française augmente de 0,30 jour pour se situer à 4,03 jours. Celle de la clientèle étrangère gagne 0,16 jour et atteint 2,39 jours.

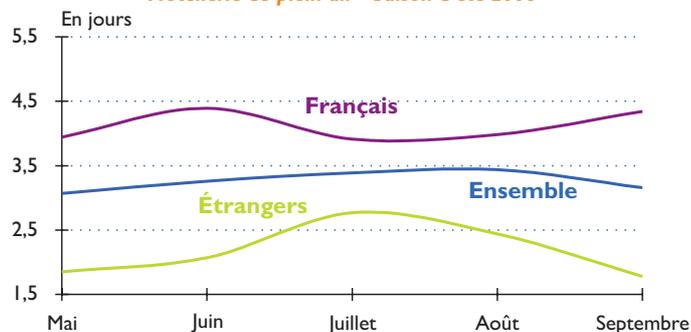
## Évolution de la durée moyenne de séjour

En jours	2006	2007	2008
<b>Ensemble</b>	<b>4,00</b>	<b>3,10</b>	<b>3,34</b>
Français	4,12	3,73	4,03
Étrangers	2,41	2,23	2,39

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Durée moyenne de séjour sur la saison

Hôtellerie de plein air - Saison d'été 2008



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Durée moyenne de séjour selon la clientèle, le type et la catégorie d'emplacement (1)

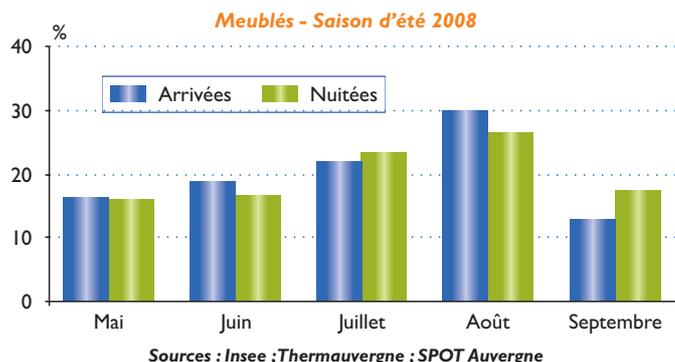
Type d'emplacement	Français	Étrangers	Ensemble
Nus	3,41	2,29	2,89
Locatifs	7,11	8,97	7,22
<b>Ensemble</b>	<b>4,03</b>	<b>2,39</b>	<b>3,34</b>
Catégories 1* et 2*	3,43	2,04	2,91
Catégories 3* et 4*	4,48	2,58	3,62

(1) En jours. Saison d'été 2008.

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

## Fréquentation dans les meublés

### Répartition mensuelle des arrivées et des nuitées de la saison



### Baisse de fréquentation, mais moins prononcée que pour l'Auvergne

Entre mai et septembre, les meublés de l'Allier (hors centrales de réservation) ont accueilli 6 258 touristes qui ont passé 99 608 nuitées. La fréquentation est en baisse de 1,0 % pour les séjours et de 5,9 % pour les nuitées.

L'Allier représente 10 % des séjours et 15 % des nuitées réalisés dans les meublés de la région. Dans le département, le pic de la saison se situe au mois d'août. Ce mois rassemble 30 % des séjours et 27 % des nuitées estivales.

### Une durée moyenne de séjour qui se réduit

La durée moyenne de séjour dans les meublés se situe à 15,9 jours contre 17,1 jours au cours de la saison été 2007. Toutefois, elle reste largement au-dessus de celle de la région (10,4 jours), du fait de la présence de nombreux curistes dans ce type d'hébergement. Comme en 2007, le mois de septembre est celui où la durée moyenne de séjour est la plus élevée avec 21,3 jours (19,4 jours en 2007).

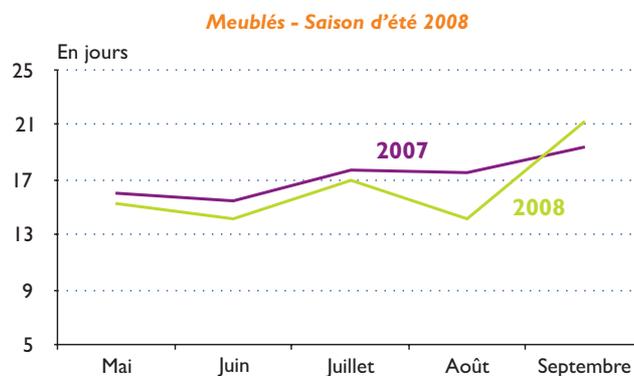
### Fréquentation dans les meublés - Saison d'été 2008

	Allier	Auvergne
<b>Nuitées</b>		
Ensemble	99 608	659 833
Évolution 2007/2008	- 5,9 %	- 15,4 %
<b>Arrivées</b>		
Ensemble	6 258	63 242
Évolution 2007/2008	- 1,0 %	- 7,0 %

\* Hors centrales de réservation

Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

### Durée moyenne de séjour sur la saison



### Durée moyenne de séjour dans les meublés - Saison d'été 2008 (1)

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Saison
Allier	15,3	14,1	17,0	14,2	21,3	15,9
Auvergne	10,0	10,8	10,6	9,7	13,3	10,4

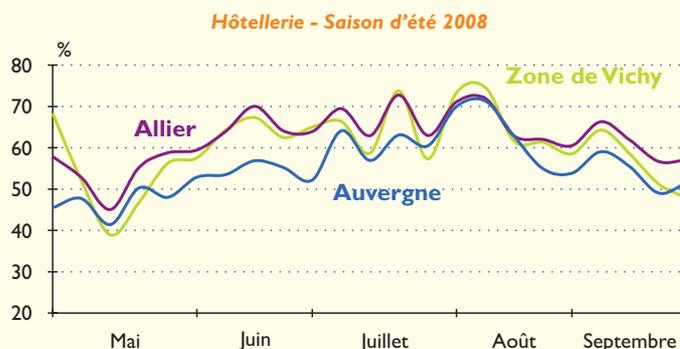
(1) En jours.

Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

## Zoom sur la zone touristique de Vichy

La zone de Vichy compte 48 hôtels et 26 campings (données non disponibles pour les meublés) ouverts au cours de la saison d'été 2008. Ils ont accueilli 131 109 touristes pour 353 219 nuitées. La clientèle étrangère représente 17,1 % du total des nuitées de ces deux modes d'hébergement. Au cours de la saison 2008, le taux d'occupation se situe à 60,5 % pour l'hôtellerie (72,1 % pour les hôtels de chaîne et 53,6 % pour les indépendants). Il est de 27,8 % pour l'hôtellerie de plein air (23,6 % pour les emplacements nus, 52,7 % pour les emplacements locatifs). La durée moyenne de séjour est de 2,3 jours dans l'hôtellerie (1,80 jour pour l'Allier) et de 3,50 jours (3,34 jours pour l'Allier) dans l'hôtellerie de plein air.

### Taux d'occupation hebdomadaire

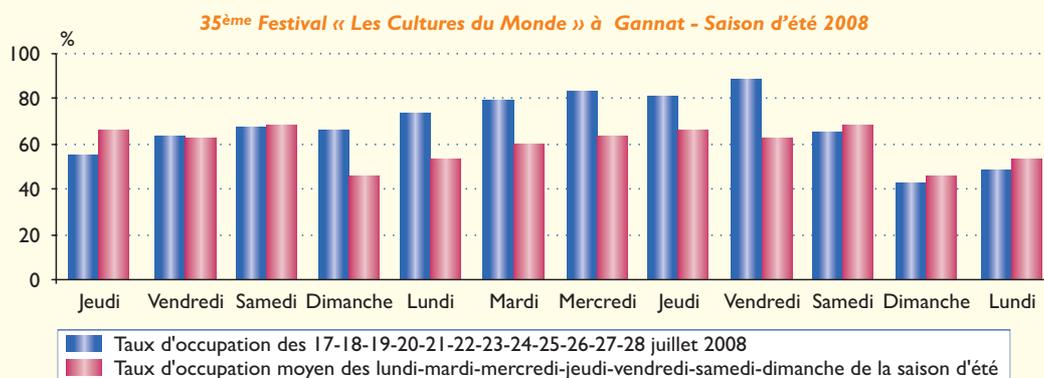


Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

### Quelques événements majeurs de la saison

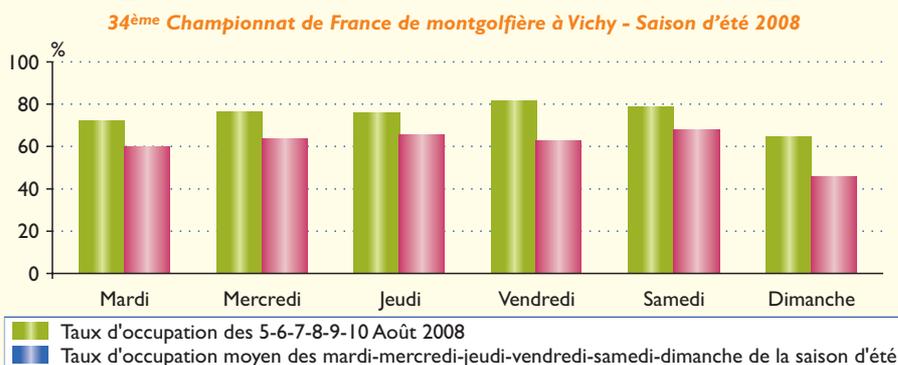
Le 35<sup>e</sup> festival « Les Cultures du Monde » de Gannat a eu lieu du 17 au 28 juillet 2008. Ce festival dédié aux folklores du monde a accueilli les artistes de quatorze pays. Véritable voyage à travers les cinq continents, cet événement international est une invitation à venir découvrir à Gannat la richesse culturelle des peuples du Monde.

### Taux d'occupation dans les hôtels de la zone



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

### Taux d'occupation dans les hôtels de la zone



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Du 5 au 10 août 2008, les 34<sup>e</sup> Championnats de France de montgolfières se sont tenus à Vichy dans le Val d'Allier. Ils étaient organisés en partenariat avec la Fédération Française d'Aérostation, les collectivités locales et régionales ainsi que des sociétés.

## Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS). Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (0 à 4 étoiles Luxe).

Depuis 2003, le champ de l'enquête a été étendu aux hôtels de chaîne non classés.

Une extension régionale et un complément d'enquête sont financés par S.P.O.T. Auvergne (Système Permanent d'Observation du Tourisme en Auvergne) et par Thermauvergne. L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est aussi réalisée en partenariat avec la DGCS. Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès de tous les campings classés 0 à 4 étoiles. Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne sont exclus du champ de l'enquête. Tous les campings non classés (campings à la ferme, aires naturelles et autres campings non classés) ne sont pas enquêtés.

L'enquête sur les meublés classés de la région est réalisée à la demande et avec le concours de S.P.O.T. Auvergne et de Thermauvergne. Elle porte sur les meublés classés par :

- Thermauvergne dans les villes thermales ;
- Gîtes de France hors centrales de réservation ;
- les UDOTSI (Unions départementales des offices de tourisme et des syndicats d'initiative) ;
- Clévacances.

Les données des meublés « Gîtes de France » en centrale de réservation sont collectées par S.P.O.T. Auvergne directement auprès des quatre centrales de la région

## Principales définitions

**Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel, camping ou meublé.

**Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel, camping ou meublé. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

**Durée moyenne de séjour** : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

**Taux d'occupation** : rapport du nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés occupés au nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

**Hôtels homologués** : les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

**Hôtels de chaîne intégrée, hôtels franchisés** : un hôtel sous enseigne d'une chaîne hôtelière peut être soit une filiale du groupe hôtelier, soit un franchisé. Lorsque l'hôtel est franchisé, il garde son autonomie juridique et financière.

**Emplacement de passage** : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif.

**Emplacement nu** : emplacement dépourvu de toute forme d'hébergement, en y incluant les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars.

**Emplacement locatif** : emplacement doté d'un hébergement, type bungalow, bungatoile, mobil-home, habitations légères de loisir (HLL).